

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 940 suspendant l'arrêté d'expulsion n° 1180 du 28 octobre 1960 en ce qui concerne Aragache Bitéo Abraha

n° 940

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 août 1961

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro
31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

L'arrêté d'expulsion 1180 du 28 octobre 1960 est suspendu pour une période de six mois en ce qui concerne : Aragache Biteo Abraha, éthiopienne née en 1935 à Asmara de Bitéo Abraha et de Sanabèche Bragui.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef de Territoire et par délégation : L'Administrateur en Chef, chargé de l'expédition des Affaires courantes, du Secrétariat Général. H. GOINDARD.